

Janvier  
2014

n°79

# L!G' EN BREF

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par  
l'éducation populaire

La feuille d'information de la  
**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRATION DE LOT-ET-GARONNE**

Le témoin du mois:

## Mireille DELORENZO

### Les classes participent à des émissions de radio...

« L'esprit de CFM92, notre nouveau nom, est resté le même qu'au départ, basé sur un mode associatif. Tous les soirs, les émissions culturelles ou musicales sont assurées par une trentaine de bénévoles qui gravitent à la radio aussi bien en tant qu'animateurs que techniciens »

[Lire l'intégralité du témoignage](#)



## C'est reparti pour un tour

Sacrifions à l'usage, après tout pas si désagréable, et souhaitons nous une bonne année. Et d'ailleurs, regardons du côté de l'actualité politique pour voir si l'augure est bon. Ce début d'année 2014 est déjà marqué par plusieurs événements majeurs, certes survenus dans les derniers jours de l'année écoulée, mais qu'il convient de mieux intégrer une fois la trêve des confiseurs passée. Ils mettent les associations en première ligne, ce qui n'est pas si courant.

En tout premier lieu, le projet de loi sur l'ESS\*, adopté en première lecture au Sénat en novembre dernier, sera débattu à l'Assemblée nationale au printemps 2014. Composé de 53 articles, répartis en 8 titres, il a pour objet "d'encourager un changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire dans tous ses aspects, afin de construire avec les entreprises de l'économie sociale et solidaire une stratégie de croissance plus robuste, plus riche en emplois, plus durable et plus juste socialement". Le titre 1 est consacré à la définition du champ de l'économie sociale et solidaire et à la structuration des politiques qui y concourent, sur le plan national comme sur le plan territorial. Les critères et les conditions d'appartenance à l'économie sociale et solidaire y sont précisément définis. Le titre 5 est relatif au droit des associations et notamment leur capacité de recevoir des libéralités. La CPCA\*\*, dont la Ligue est membre, porte plusieurs amendements qui visent à préserver la possibilité d'accorder des subventions d'investissement aux associations, à permettre à ces dernières de réaliser un bénéfice raisonnable en conservant les reliquats de subventions, ou encore à favoriser le regroupement d'associations au sein de Groupements d'intérêts économiques.

Plus récemment, le rapport parlementaire sur la fiscalité des organismes sans but lucratif a été remis au Premier ministre le 7 décembre dernier. Ce dernier bat en brèche de nombreuses idées reçues comme par exemple le fait que le régime lié à la loi de 1901 créerait un des "avantages" liés à ce dernier. Les associations ont en effet été confrontées dans les quinze dernières années à des évolutions importantes, comme l'entrée des entreprises privées lucratives dans des secteurs où historiquement, elles avaient créé et développé des services de proximité. Cette entrée est d'ailleurs souvent favorisée par les pouvoirs publics, comme pour les crèches... Dans ce cadre, l'environnement juridique marqué par un encadrement progressif par le droit communautaire exerce une contrainte forte, avec un alourdissement des charges administratives difficiles à gérer par les associations qu'il faut lier à une baisse constante des crédits accordés par l'État et les collectivités locales. Il conviendra donc au gouvernement d'en tirer les enseignements, en modifiant par exemple les conditions du récent CICE\*\*\* dont les associations à but non lucratif non soumises à l'impôt sur les sociétés sont exclues sans aucune contrepartie.

\* ESS : Economie sociale et solidaire

\*\* CPCA : Conférence permanente des coordinations associatives

\*\*\* CICE : Crédit d'impôt compétitivité emploi

### Dans ce numéro:

Témoin du mois	1
Edito	1
Les séjours ski des vacances d'hiver	2
Le centre permanent de Camieta est labellisé Développement Durable	2
L'UFOLEP en photos	2
Voeux 2014	2
Pour que les jeunes puissent créer un journal qui leur ressemble	3
Erasmus +, le nouveau programme européen pour la jeunesse	3
Jeunes reporters pour l'environnement : URGENT	3
La situation du cinéma entre le 31 décembre et le 1er janvier	3
<a href="http://www.47assoligue.org">www.47assoligue.org</a>	4
Calendrier	4

Bruno TARREAU  
Délégué Général

## Les séjours ski des vacances d'hiver

Et oui c'est ainsi... à peine finies les vacances de Noël que déjà il faut "penser" à celles d'hiver ! Et sans tarder car les séjours sont déjà bien remplis pour ces deux semaines de vacances durant lesquelles la neige semble être garantie chaque année.

Vacances Pour Tous offre de nombreuses possibilités dans les Pyrénées pour ses adhérents âgés de 8 à 17 ans, dont certaines proposent des départs d'Agen. Ce sera, cette année encore, le cas en direction de Artigues, au cœur

de la vallée du Haut-Adour au pied du col du Tourmalet, à 6 km de la station de La Mongie/Barèges. Ceux en quête d'une nature authentique et d'espaces préservés, seront comblés par la richesse d'un environnement privilégié, hors du commun avec des paysages grandioses. La station offre une multitude de pistes pour tous les niveaux.

Des séjours ski sont proposés pour les 8/12 ans et les 13/17 ans (35 jeunes environ) à raison de 4 à 6 heures de pratique par

jour (variable en cas de fatigue des jeunes). Les groupes sont composés de 8 à 10 jeunes maximum, pour une initiation ou un perfectionnement avec les animateurs qualifiés du centre. Mais la place sera aussi laissée à des jeux de neige et du ski détente, sans oublier aussi les activités sur le centre.. Pour les 13/17 ans la possibilité est aussi offerte de s'inscrire sur un séjour surf des neiges (15 jeunes) dans les mêmes conditions de pratique que celles décrites ci-dessus.

Une journée détente sera préservée. Pour plus de renseignements ou s'inscrire, visionnez la brochure ou contactez nos assistantes : en venant nous rendre visite, par téléphone au 05 53 77 05 32 ou encore par voie électronique [vacancespourtous@laligue-fol47.org](mailto:vacancespourtous@laligue-fol47.org)



## Le centre d'accueil permanent de Camiéta est labellisé Développement Durable



La Ligue de l'enseignement est engagée depuis près de 20 ans dans la mise en œuvre concrète d'actions citoyennes d'éducation à l'environnement et pour un développement durable (EEDD). Vacances Pour Tous, en liaison avec le secteur environnement et

développement durable de la Ligue de l'Enseignement, s'est donc inscrit dans la dynamique de la démarche CED (Citoyenneté-Environnement-Développement durable). Aujourd'hui sur le territoire national ce sont 40 centres permanents qui sont labellisés CED, ainsi que 6 accueils de loisirs sans hébergement en expérimentation pour la labellisation CED.

Le centre d'accueil permanent Camiéta fait partie de ces 40 établissements depuis 2 ans. Le

label CED est basé sur un cahier des charges et s'appuie sur les directives des programmes scolaires et instructions officielles. Il concerne aussi bien les activités éducatives des centres que leur mode de fonctionnement. Les 3 objectifs du label CED pour l'ensemble des activités éducatives et la vie du centre :  
- L'Environnement : dans un centre CED, la vie pratique s'organise dans le plus grand respect de l'environnement. Chaque centre CED s'engage à mettre en œuvre un programme de gestion écologique et à l'utiliser comme support pédagogique dans ses activités.  
- Le Développement durable : le centre CED est un acteur du développement de son territoire en privilégiant le maintien d'activités locales, sociales, économiques et culturelles.

individuels citoyens.  
- L'Environnement : dans un centre CED, la vie pratique s'organise dans le plus grand respect de l'environnement. Chaque centre CED s'engage à mettre en œuvre un programme de gestion écologique et à l'utiliser comme support pédagogique dans ses activités.  
- Le Développement durable : le centre CED est un acteur du développement de son territoire en privilégiant le maintien d'activités locales, sociales, économiques et culturelles.

## L'UFOLEP en photos

La deuxième édition du concours de photos UFOLEP a été marquée par une large participation, essentiellement grâce au réseau social Facebook. De très nombreux participants, issus du réseau fédéral, mais aussi extra-fédéral, ont été inspirés par la thématique retenue, "Identité de l'UFOLEP". Pour rappel ce concours souhaitait accompagner la sortie Plan national de développement 2013- 2016).

Au total ce sont plus de 80 photos qui ont été enregistrées,

avec un panel d'activités sportives et de publics à la fois très riche et illustratif de la multiactivité au sein de la fédération. À noter la présence remarquée des sports mécaniques. Le jury, composé d'élus du comité directeur national, Michèle Roig, Bruno Tarreau et Ludovic Trézières, et du Directeur Technique National, Pierre Chevalier, a procédé à l'étude des photos selon une grille de lecture élaborée sur deux champs « Sport société » et « Sport éducation » et, d'autre part, au

regard d'une série d'indicateurs axés sur les qualités inhérentes à la prise de vue (angle, nombre de plans, contraste, orientation,...).

Au final 5 photos se sont démarquées, conciliant la parfaite illustration de l'identité de la fédération et les aspects techniques et esthétiques de la représentation. Le classement final a retenu à la première place la photo proposée par le comité départemental UFOLEP de l'Ain, prise de vue réalisée dans le cadre du raid du Bugey, au profit de l'association cyclo

sportive avec un objectif caritatif pour « Déchaîne ton cœur ». On y retrouve un petit côté champêtre et balade du dimanche matin au côté de coureurs plus expérimentés. Elle dégage un sentiment de « bien vivre à un rythme tranquille ».



GERARD PIGNON, PRESIDENT,  
BRUNO TARREAU, DELEGUE GENERAL,  
LES MEMBRES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
ET L'EQUIPE PERMANENTE,  
DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT  
DE LOT-ET-GARONNE

VOUS PRESENTENT  
LEURS MEILLEURS VŒUX 2014

## Pour que les jeunes puissent créer un journal qui leur ressemble



Pour aider les jeunes qui veulent se lancer dans la création d'un journal, l'association Jets d'encre, pour la promotion de la presse jeune, propose sur son site Internet un kit pratique, composé de fiches

thématiques qui constituent une introduction aux différentes étapes de réalisation d'une publication, de l'écriture à la maquette, des droits et responsabilités des rédacteurs, au financement du projet.

En prolongement du kit, Jets d'encre propose désormais une collection de six guides d'information et d'autoformation, qui développent de manière plus approfondie les thèmes des fiches et proposent des

illustrations à partir d'expériences de journaux adhérents de son réseau : l'identité du journal, les règles de base d'un article de presse réussi, le travail en équipe de rédaction, droit et déontologie, liberté d'expression et responsabilité, financement, maquette et composition...

Le kit et les guides s'adressent à tous les jeunes qui veulent créer un journal, les adultes professionnels ou bénévoles qui souhaitent accompagner leur

réalisation, mais aussi les rédactions déjà constituées qui désirent approfondir leurs connaissances et réinterroger leurs pratiques. Ils répondent aux questions communes à tous les types de journaux jeunes, qu'ils soient diffusés dans une ville, un quartier, une fac, un établissement scolaire ou au sein d'une association.

Toutes les informations sur le kit et les guides sont disponibles sur le site de Jets d'encre.

## Erasmus +, le nouveau programme européen pour la jeunesse

Le nouveau programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport (Erasmus +), voté par le Parlement européen le 19 novembre dernier, est entré en vigueur le 1er janvier 2014.

Doté d'un budget de 14,7 milliards d'euros pour la période 2014-2020, ce programme devrait permettre de développer :

- La mobilité des jeunes (étudiants, apprentis, volontaires) pour une période d'études, de stage (2 à 12 mois) ou un Service Volontaire

Européen et des professionnels (enseignants, formateurs, animateurs, bénévoles, etc.) pour participer à des cours ou séminaires de formation, réaliser des stages d'observations au sein de structures d'autres pays.

- Des partenariats stratégiques pour mener des projets autour d'un seul secteur, ou trans-sectoriels. Ces projets pourront être de petites ou grandes échelles, et devront impliquer au moins 3 organisations, 3 pays et un seul coordinateur.

- Le soutien aux réformes des

politiques dans le domaine de l'éducation, de la mobilité, de la formation. La déclinaison des différentes activités possibles se trouve dans le guide du programme, en anglais, sur le site de la Commission Européenne

Le guide du programme, dans lequel les différentes activités possibles sont détaillées, permet de répondre à l'appel à projet. Pour plus de précisions par rapport aux modalités pratiques en français, vous pouvez consulter la nouvelle plate-forme consacrée au

programme qui vise à fournir aux candidats et bénéficiaires de projets un maximum d'informations pratiques et d'outils pour les guider dans la conception, le montage et la conduite de projets, dans le cadre du programme Erasmus +



## Jeunes reporters pour l'environnement : URGENT



Comment soutenir et accompagner les jeunes générations dans une démarche active d'éducation au développement durable ? En participant au concours « Jeunes Reporters pour l'Environnement » de la

Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe, dont la Ligue de l'Enseignement est partenaire. A l'origine le programme a été développé dans les établissements du secondaire, mais il est désormais ouvert au monde de la jeunesse et de l'animation (centres d'animation, centres de loisirs...).

Il s'agit de permettre aux jeunes de 12 à 20 ans, encadrés par un enseignant ou un animateur, de réaliser un reportage sur une problématique locale de développement durable et de

proposer des solutions concrètes pour y répondre. Placés au cœur d'un processus de réflexion et de décision, les jeunes reporters en herbe devront ensuite communiquer sur leur projet.

Une véritable enquête journalistique pour les jeunes acteurs du développement durable ! Les projets de reportages présentés au Jury doivent s'inscrire dans une, ou plusieurs, des "5 finalités du développement durable" suivantes : la lutte contre les changements climatiques, la

protection de la biodiversité, l'épanouissement de tous les humains et la cohésion sociale, la solidarité entre les générations et les territoires, la production et la consommation responsable.

Pour participer, il suffit pour l'enseignant ou l'animateur de remplir la fiche d'inscription en ligne disponible sur le site Internet de l'opération ou directement en cliquant ici. Attention, les inscriptions ne sont possibles que **jusqu'au 10 janvier**.

## La situation du cinéma entre le 31 décembre et le 1er janvier

Et si nous arrêtons le compteur au 1er janvier 2014 à 0h00 ! L'occasion à la fois de faire le point sur l'exploitation cinématographique en 2013 et ce qui se prépare pour 2014.

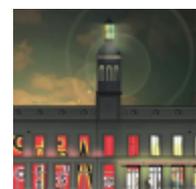
2013 aura été une année difficile pour l'exploitation cinématographique en France. Il est vrai que 2011 avait été une année exceptionnelle mais 2012 avait remis les compteurs à une plus juste place. Nous espérons des résultats à même hauteur, il n'en a rien été. Une

baisse de 9,5% au niveau national est annoncée, qui masque des réalités bien différentes, allant de l'augmentation de fréquentation (très rare) à des baisses allant jusqu'à 20% (plus courantes) notamment pour les petites exploitations mono-salles.

Pour 2014, la logique et la sagesse doivent prévaloir. Tous les cinémas affiliés à la Ligue de l'Enseignement en Lot-et-Garonne ont donc bâti leurs prévisions sur les bases de

2013, voire légèrement moins. Pas de gros films cette année, à notre connaissance, restent les bonnes surprises... attendons. Une bonne surprise toutefois avec le retour de la TVA à 5,5% après 2 années à 7%. Nous savons que la plupart des cinémas n'avaient que peu répercuté cette hausse comme par exemple le Plaza à Marmande qui avait augmenté ses tarifs à cette occasion après 5 ans sans aucune hausse ! Et pas de nouvelle depuis

d'ailleurs. Donc c'est fort logiquement que les cinémas devraient ne pas augmenter leurs tarifs cette année encore mais être dans l'impossibilité de répercuter le différentiel après la saison qu'ils viennent de connaître.



07 JAN STRAUSS À CASTELJALOUX



L'Amicale Laïque de Casteljaloux est heureuse de vous inviter en cette nouvelle année 2014 à participer à une soirée Johann Strauss le Mercredi 08 janvier 2014 à 20h30 Salle La Bartère. L'Orchestre du Centre Philharmonique, sous la Direction de Richard Beswick, en partenariat avec l'Amicale Laïque de Casteljaloux vous proposera un programme hors du commun. Valses, Polkas, Marches et Airs des compositeurs aussi illustres que Offenbach, Johann Strass père, Humperdinck et Richard Strauss seront interprétés. Alors n'hésitez pas à vous présenter nombreux à cette soirée qui enchantera les plus mélomanes d'entre vous  
Tarifs : [Lire la suite](#)

Calendrier

**Du 9 au 12 Janvier - Agen**

Aux Montreurs d'Images. Cinéma et Justice : Projections, débats et table ronde

Renseignements : [www.lesmontreursdimages.com](http://www.lesmontreursdimages.com)

**Le 12 Janvier - Ste Livrade/Lot - 17h30**

Projection de l'Opéra Parcifal en différé du Royal Opera House  
Renseignement : [lecranlivradais-utopie@orange.fr](mailto:lecranlivradais-utopie@orange.fr) ou 05.53.40.27.83

**Le 12 Janvier - Marmande-15h00**

Avant première, projection du film "Prêt à tout" tourné en partie en Lot-et-Garonne sur le site de Lucien Georgelin à Virazeil. En présence du Bureau des tournages 47 et de Lucien Georgelin suivie d'une dégustation de confiseries

Renseignement : [leplazamarmande.fr](http://leplazamarmande.fr)

**Du 15 au 21 Janvier - Agen**

Aux Montreurs d'Images. Festival cinéma Télérama

Renseignements : [www.lesmontreursdimages.com](http://www.lesmontreursdimages.com)

**Le 19 Janvier - Ste Livrade/Lot - 17h30**

Ciné Discussion. Projection de "The Way" suivi d'une discussion et d'une collation avec l'association Lot-et-Garonnaise des Amis de St Jacques de Compostelle - Tarif : 5€  
Renseignement : [lecranlivradais-utopie@orange.fr](mailto:lecranlivradais-utopie@orange.fr) ou 05.53.40.27.83

**Le 22 Janvier - Casteljaloux - à partir de 14h**

Formation "cours d'orientation" pour les enseignants USEP à La Taillade  
Renseignement : 05.53.77.05.34

09 JAN CINE RENCONTRES AU PLAZA: FRANÇOIS ET MARTIN LARTIGUE

Le Jeudi 9 Janvier - à partir de 18h30 le cinéma le Plaza vous invite à une soirée exceptionnelle en présence de Martin Lartigue et François Lartigue

Entre les deux films : Apéritif dinatoire offert. Premier film : BEBERT ET L'OMNIBUS comédie de Yves Robert, avec Martin Lartigue, -France - 1963 -1h40

L'espiègle Bébert échappe à la vigilance de son grand frère dans les rues de la capitale. Perdu, Bébert va vivre une nuit mémorable dans un train de banlieue.

Tout public à partir de 8 ans.

Second film : Le 7e JOUR, drame de Carlos Saura, Directeur de la photographie : François Lartigue avec Victoria Abril , José Garcia, Juan Diego

Espagne - 2005 -1h43-VO - Dans la chaleur aride de l'Espagne rurale, dans un village, deux familles se disputent depuis des années les limites de propriété de leurs terres. Ces querelles ont déjà occasionné de nombreuses bagarres. Isabel, adolescente et fille aînée d'une des familles, tente de découvrir l'origine de cet horrible conflit.

Tarif soirée : 10 €, Soirée organisée En partenariat avec la ville de Marmande - Les Merles Rouges.

De plus à noter ... [Lire la suite](#)



16 JAN VEILLÉE "COIFFES ET COTILLONS" DES ATP DE MARMANDE



Le Jeudi 16 janvier de 20. h à 22 h, Les ATP de Marmande vous proposent une veillée chez Josette et Jojo Ménara à Tonneins. Ils ouvriront les portes de leur musée personnel pour vous présenter coiffes, costumes, outils et vous parler de la vie rurale d'autrefois. Veillée réservée en priorité aux membres d'ATP. Places limitées, s'inscrire obligatoirement auprès de Jean Pierre au 05 53 84 55 59 ou au 06 30 05 34 24. En clôture, les ATP partageront la...

[Lire la suite](#)

[Les articles sont lisibles dans leur intégralité sur le site dédié aux associations :](#)

[www.47.assoligie.org](http://www.47.assoligie.org)

[Si vous souhaitez que nous relayons vos informations, il vous suffit de nous envoyer](#)

[un e-mail à l'adresse suivante: vieassociative@laligue-fo147.org](mailto:vieassociative@laligue-fo147.org)



imprimé par nos soins

La feuille d'information des adhérents, des associations affiliées et des sympathisants de :

Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne

Téléphone : 05.53.77.05.30

Télécopie : 05.53.77.05.37

Mail : [contact@laligue-fo147.org](mailto:contact@laligue-fo147.org)

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi : 9h/12h30 et 13h30/18h

Le vendredi : 9h/12h30 et 13h30/17h